



BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°3 / 19 avril 2022

Dicton de la semaine (21 avril) : Tel temps à la Saint-Anselme,
Tel temps pendant une semaine.

En bref	
Les actualités	Déclaration PAC jusqu'au 16 mai, formations, journées techniques webinaire
Réglementation	CEPP ; Plan pollinisateur ; Distance de sécurité riverain
La météo	Dégradation pluvieuse en cours, accalmie vendredi avant une nouvelle dégradation annoncée pour le week-end
Stades phénologique et travaux au vignobles	Pousse active de la végétation, démarrage des contre-bourgeons sur parcelles gelées.
Maladies	Stades de sensibilité atteints sur de nombreuses parcelles et conditions favorables à l'oïdium et au black-rot annoncées pour le week-end. Se tenir prêt pour un traitement en fin de semaine.
Ravageurs	Surveiller vos parcelles habituellement sensibles aux mange-bourgeons. Premières captures d'Eudémis
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°2 du 12 avril 2022. Vous pouvez le retrouver sur le site : http://bsv.na.chambagri.fr





Actualités :

Formations :

- **Reconnaitre les plantes bio-indicatrices**, réaliser un diagnostic et adapter l'entretien de ses sols en viticulture::*Changement de dates:25 avril et 31 mai 2022*. Renseignements et inscription [ICI](#)

Journées techniques:

- **Le point sur les préparations Naturelles Peu Préoccupantes** (tisanes-purins...) Renseignements et inscription [ICI](#) 28 avril 2022
- **Des chauves-souris dans les vignes ?** Renseignements et inscriptions [ICI](#) soirée du 28 avril 2022

Participez à notre Webinaire !

- **Gérer les maladies et ravageurs en viticulture biologique, le 21 avril de 17h à 18h**
Quelle stratégie adopter pour ne pas perdre de rendement à cause des maladies. Inscription [ICI](#)

Déclaration PAC 2022 :

Jusqu'au 16 mai 2022, n'oubliez pas de télédéclarer sur TELPAC sous peine de perdre vos aides !

Vous êtes concernés par l'obligation de déposer une déclaration PAC sur Télépac 2022 si vous êtes un viticulteur ou un agriculteur et :

- Si vous êtes producteur en agriculture biologique (AB), en conversion BIO ou déjà certifié AB,
- Que vous avez souscrit une assurance récolte soutenue par les aides européennes,
- Si vous avez reçu des aides à la restructuration du vignoble par FranceAgriMer, dans les 3 dernières années,
- Dans le cas où vous avez reçu des primes à l'arrachage,
- Si vous avez des productions agricoles avec des aides de base (DPB)...

En cas de difficultés, contactez-nous !

Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

→ **une visite technique gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde**

Renseignements : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17

Recherche de données météo

Si vous possédez une station connectée, que vous êtes situé dans le Blayais – Bourgeais, le Nord Gironde, le Médoc ou les Graves en Gironde ainsi que sur tous secteurs en Lot et Garonne, vous pouvez nous aider à enrichir notre bulletin technique et à le rendre plus pertinent pour ces secteurs.

S'il vous est possible de partager vos données, contactez-moi : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17





Réglementation

CEPP :

L'arrêté du 16 mars 2022, publié au BO du 17 mars, porte à modification l'arrêté du 9 mai 2017 définissant les actions standardisées d'économie de produits phytopharmaceutiques donnant droit à des certificats ; Il n'y a pas de nouvelle fiche-action mais une actualisation, des références commerciales pour une vingtaine de fiches. Retrouvez l'arrêté [ICI](#)

Plan pollinisateur :

Après la sortie de l'Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, la liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs a été finalisée à la suite de la consultation publique. La vigne en fait partie et n'est donc pas soumise aux nouvelles restrictions d'emploi des insecticides (mais l'ancienne réglementation est toujours en vigueur et doit être respectée).

Nouvel arrêté et du nouveau décret ZNT et chartes voisinage les 25 janvier 2022 :

Élargissement des personnes protégées : L'Arrêté élargit le périmètre des personnes protégées en prévoyant des ZNT pour les lieux accueillant des travailleurs de façon régulière à proximité des traitements, en complément des règles qui s'appliquent déjà à proximité des bâtiments habités.

Précision : les "personnes présentes" telles que mentionnées dans certaines AMM post mai 2019, et qui le sont de façon "fortuite" ne sont pas les "travailleurs présents de façon régulière à proximité des traitements" tels qu'insérés dans l'arrêté modifié et dont les DSR s'appliqueront de la même manière que pour les riverains des articles L253.7 et L253.8.

Chartes d'engagement : le décret précise les modalités d'élaboration et de d'adoption des chartes d'engagement. Il renforce ce dispositif par une consultation plus large et par la mise en place d'un système d'information préalable à l'utilisation des produits pour les résidents et personnes présentes.

Le délai pour les organisations professionnelles pour la mise en place des chartes est de 6 mois à compter de la date du présent décret. Le préfet a ensuite 2 mois suite à cette transmission pour demander des modifications ou mettre la charte en consultation publique conformément au L.123-19-1 du code de l'environnement, puis il y a publication sur le site de la préfecture.

Chaque utilisateur doit disposer d'un exemplaire de la charte.

Précision importante : Durant ce délai les chartes actuellement approuvées continueront à s'appliquer.

Source : DRAAF Nouvelle Aquitaine - SRAL



La météo

Bilan des 7 derniers jours :

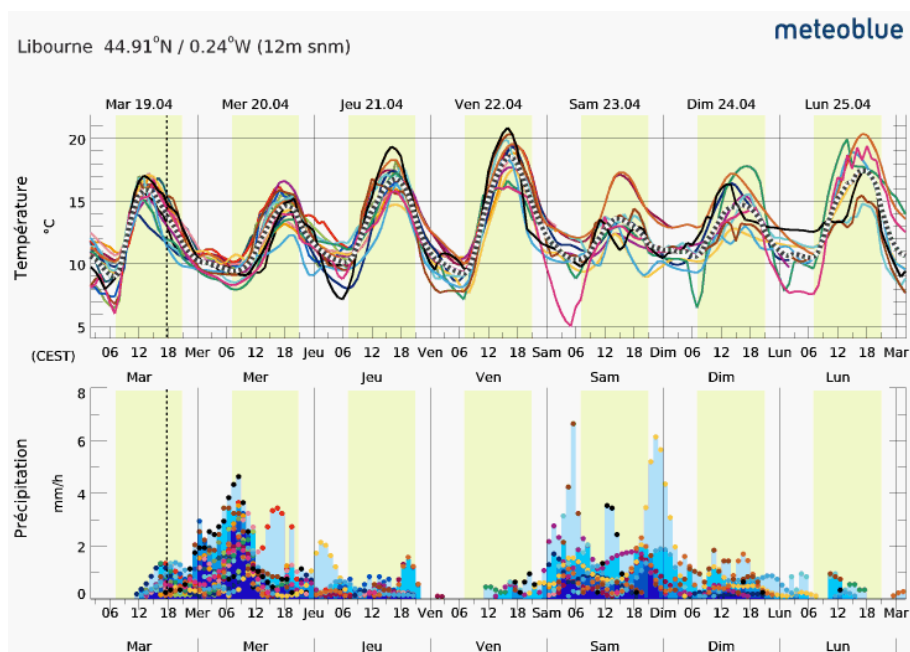
Date	Capien		Pomerol		St Emilion Village		Néac		St André du Bois		Vignonet		St Pierre de Mons	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 12 avril	13,6	0,6	13,65	2,2	13,91	3,8	12,97	4	13,49	2,4	13,77	1	13,71	1,78
mercredi 13 avril	13	0	12,97	0,2	13,37	0	12,37	0	12,88	0	12,98	0	12,86	0
jeudi 14 avril	16,5	0	16,24	0	16,32	0	16,03	0,2	15,64	0	15,75	0,2	15,13	0
vendredi 15 avril	17	0	17,07	0	18,09	0	16,45	0	16,12	0	16,35	0	15,7	0
samedi 16 avril	16,5	0	17,09	0	18,39	0	16,32	0	15,77	0	16,91	0	16,45	0
dimanche 17 avril	15,2	0	14,89	0	16,62	0	14,55	0	14,58	0	14,34	0	14,51	0
lundi 18 avril	13,6	0	14,54	0	14,56	0	14,11	0	14,08	0	14,63	0	14,5	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		0,6		2,4		3,8		4,2		2,4		1,2		1,78

Le fait le plus notable de la semaine écoulée est la remontée importante des températures de jeudi à dimanche, notamment en ce qui concerne les températures maximales souvent supérieures à 24°C.















Ce n'est pas resté sans conséquences sur l'évolution de la végétation. Et la semaine est restée sèche, très peu de pluies enregistrées.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Dégradation pluvieuse en cours, une accalmie est prévue pour vendredi et le retour d'une dégradation pluvieuse pour le week-end.



Le Calendrier Lunaire

	Mercredi 20 avril	Jeudi 21 avril	Vendredi 22 avril	Samedi 23 avril	Dimanche 24 avril	Lundi 25 avril	Mardi 26 avril
Phase de lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune montante	 Dernier quartier	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante
Influence	 Feuille Fruit	 Fruit	 Fruit	 Fruit Racine	 Racine	 Racine Fleur	 Fleur

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Fleurs : Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

Jours Feuilles : Période où la lune influe

Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.



Phénologie – Etat du vignoble

Stade C/05 Pointe verte	Stade D/06 Éclatement du bourgeon	Stade E/09 1 à 2 feuilles étalées	Stade F/12 3 à 4 feuilles étalées

Blancs

Merlot noir

Cabernet Franc

Cabernet sauvignon

Les températures élevées enregistrées de jeudi à dimanche ont permis à la végétation de connaître une forte pousse. La mesure des rameaux nous montre un allongement allant jusqu'à 9 cm, les bourgeons ont ainsi parfois doublé ou triplé leur taille. Les feuilles ont une belle couleur verte, la plante se remet donc plutôt bien de l'épisode de gel du début de mois.

De nombreux pampres se développent au niveau du pied et de la tête, notamment sur les parcelles les plus vigoureuses.

Attention : pour tous ceux qui ont retardé ou adapté la taille, si ce n'est pas déjà fait il faut rapidement intervenir pour réaliser la taille définitive de la parcelle.

De nombreux bourgeons sont en train de se développer, ce qui demande à la plante de puiser dans ses réserves. Sur les parcelles jeunes ou avec un manque de vigueur, cela peut être préjudiciable au bon développement des bourgeons de l'axe définitive (fenêtres, impact sur les grappes...).





Suite du gel :

Depuis ce début de semaine, nous observons le départ des contre-bourgeons au niveau des bourgeons gelés. Cela concerne principalement les bourgeons qui ont été touchés par le gel à un stade précoce, de bourgeon dans le coton à début éclatement. Pour les bourgeons touchés à un stade plus avancé (premières feuilles étalées), nous n'avons pas encore vu de contre-bourgeon se développer. Il faudra encore patienter pour s'assurer qu'ils portent des grappes.



Erinose / Virose :

Le développement jusqu'à présent ralenti de la végétation a permis l'installation de l'érinose qui colonise les parcelles les plus avancées et l'ensemble des cépages. La pousse des rameaux permettra la dilution des acariens responsables des boursouflures et limitera l'impact visuel.

De la même façon nous observons les premiers symptômes de virose.



Erinose



Erinose



Virose

Travaux au vignoble :

Le pliage se termine sur les dernières parcelles taillées.

Le travail du sol mécanique sous le cavaillon ou dans les fonds a repris depuis la semaine dernière.

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

Gestion des engrais verts :

De nombreuses parcelles semées sont en fleur, il est important de les détruire par mulchs, tontes, travail du sol, avant la montée à graine afin de limiter un re-semis non souhaité.

Etat du sol :

Les sols de l'ensemble de notre secteur sont toujours très secs mais les pluies actuelles devraient permettre de les humidifier.

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Réglage du pulvérisateur

- ✓ Le bon réglage de votre matériel de pulvérisation est un élément essentiel pour la réussite de la campagne viticole.

Rappel réglementaire

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

Excoriose

Actuellement nous n'observons pas de symptômes sur les parcelles de notre réseau, et de nombreuses parcelles ont dépassé le stade de sensibilité.

Rappel de la stratégie

Si vous avez constaté des symptômes et que vous envisagez un traitement, vous pouvez vous référer au bulletin n°1 du 12 avril 2022.

Oïdium

Le point :

Rappel des conditions favorables pour les contaminations oïdium :

- Températures supérieures à 12°C, avec un optimum entre 20 et 25°C,





- Humidité relative supérieure à 40 % et jusqu'à 100 % pour favoriser la formation des spores,
- Si la pluie et le vent sont nécessaires pour que les spores puissent se disséminer, l'eau libre (fortes pluies) et la lumière intense gênent la germination des spores et le développement du mycélium. L'oidium est sensible aux UVB.

Rappel de la stratégie

Si les prévisions météo se confirment et qu'on enregistre quelques averses cette semaine, les conditions seront alors favorables à des contaminations.

Le stade de sensibilité des bourgeons est atteint pour les parcelles précoces.

Le Conseil :

Sur les parcelles précoces et/ou avec un historique oïdium fort (présence récurrente de la maladie et notamment en 2020 et 2021) : une application de soufre mouillable est à envisager cette fin de semaine (à ajuster en fonction de l'évolution des prévisions météo – attention au vent notamment).

Exemple (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Amode, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec (ZNT = 5m- DRE 12h pour l'ensemble de ces produits) pour une dose de 3 kg/ha.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».

L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place, gestion de la vigueur des parcelles (choix du matériel végétal, fertilisation...) mais également la destruction de l'inoculum (élimination des bois porteurs de symptômes).

Black-Rot

Toutes les conditions de contaminations seront réunies si les prévisions météo se confirment pour cette fin de semaine.

Les conditions de contaminations	Situation actuelle
✓ <i>Parcelles réceptives à partir du stade D/06, éclatement du bourgeon</i>	Une majorité de parcelles est réceptive !
✓ <i>Pluies faibles (inférieures à 1 mm) et durée d'humectation de 6 heures à 90% d'humidité relative</i>	Précipitations en cours et prévisions pour ce week-end.
✓ <i>Températures moyennes journalières supérieures à 9°C</i>	Prévisions pour ce week-end de températures supérieures à 9°C

Le conseil

Démarrage de la protection sur les parcelles les plus avancées dès cette fin de semaine, il faut profiter de la synergie entre le cuivre et le soufre.

L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).





Mildiou

Les conditions de contaminations	Situation actuelle
✓ Œufs de mildiou mûrs	Considérés comme mûrs (OAD Promété) et en cours de maturation selon les autres OAD
✓ Parcelles réceptives à partir du stade E/09, 2 à 3 feuilles étalées	De nombreuses parcelles sont maintenant réceptives. Mais les cépages tardifs et les parcelles taillées tardivement n'y sont pas encore.
✓ Pluies provoquant un effet splash (souvent plus de 3 mm)	Précipitations en cours qui font remonter le risque mildiou , accalmie vendredi avant une nouvelle dégradation pluvieuse annoncée pour le week-end.
✓ Températures moyennes journalières supérieures à 11°C	Les températures sont actuellement favorables mais sont prévues en chute pour le week-end prochain.

Le conseil

- ✓ **Sur les parcelles qui ne sont pas encore réceptives** et ne le seront pas d'ici la fin de cette semaine. Il n'y a pas d'intervention à prévoir dans ce cas, cette semaine (cépages tardifs, parcelles taillées tardivement). **Surveiller l'évolution de la phénologie.**
- ✓ **Sur les parcelles réceptives** : ceci concerne les cépages et secteurs précoces, il faut coupler le démarrage du traitement avec la protection contre l'oïdium et le black-rot. Surveillez l'évolution des prévisions météo.

Attention lors de l'application des spécialités cuprique : il faut que les températures soient supérieures à 10 à 12°C lors de l'application, en dessous de 10°C le cuivre peut être phytotoxique.

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de 0.75 à 1 kg/ha, znt 5 m et DRE 24 h. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,

Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).





Les Ravageurs

Vers de grappe

Les premières prises de papillons ont eu lieu la semaine dernière sur St Magne de Castillon et aujourd'hui sur Saillans.



Mange-Bourgeons

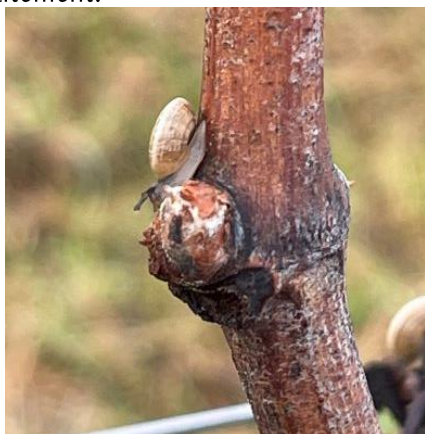
Escargots / Limaces

Les dégâts de mange-bourgeons sont actuellement très limités, y compris sur les parcelles habituellement sensibles. En cas de développement rapide de la végétation, la sensibilité à ces ravageurs sera limitée.

Le conseil

Sur certains secteurs concernés par des attaques les années précédentes, il convient de surveiller leur présence et d'intervenir si nécessaire (n'hésitez pas à nous contacter pour toute prise de décision).

Dans de nombreux cas, ce n'est pas la parcelle entière qui est concernée par des attaques mais seulement une portion qui est régulièrement attaquée, il est donc tout à fait possible et recommandé de localiser un éventuel traitement.



Les produits utilisables (liste non exhaustive) :

Vous pouvez privilégier l'emploi de spécialités de Biocontrôle (sans znt riverain/DSR) :

- ✓ Ironmax Pro (phosphate de fer) à la dose de 7 kg/ha ; znt eau 5 m, DRE 12 heures, 4 applications max par an.
- ✓ Sluux HP, Baboxx (phosphate de fer) à la dose de 7 kg/ha ; znt eau 5 m, DRE 12 heures, 4 applications max par an.

L'alternative

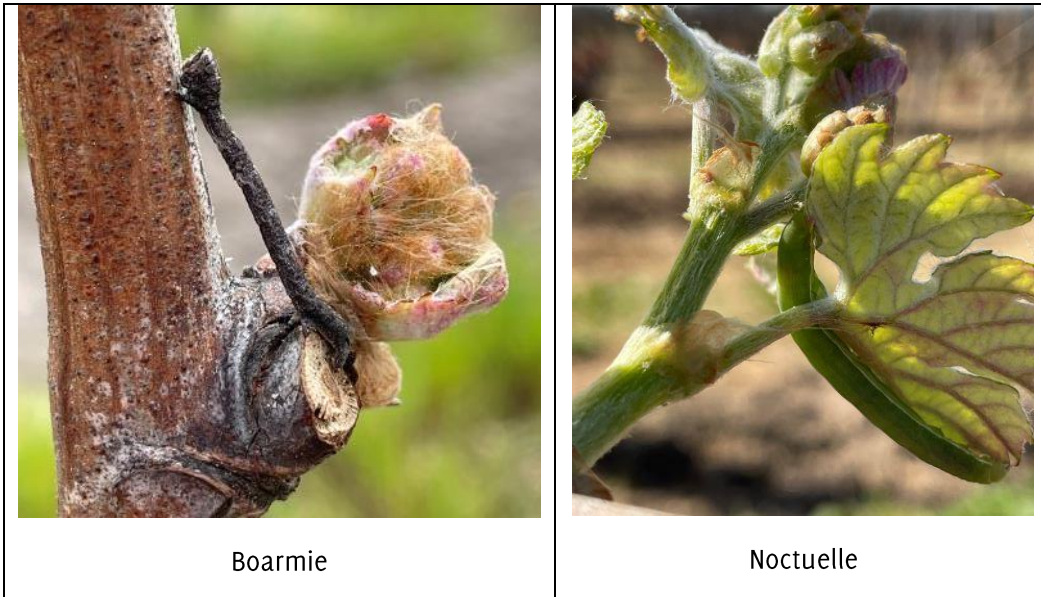
Le ramassage des escargots est une alternative efficace, notamment s'ils ont déjà migré sur les pieds.





Chenilles

Quelques boarmies sont actuellement visibles, mais en nombre souvent très limité. De rares chenilles de noctuelles sont également présentes. Aucune intervention ne se justifie actuellement.



Boarmie

Noctuelle

Les auxiliaires

Typhlodromes

Ce sont des acariens de la famille des phytoséiidae, et les prédateurs naturels des acariens rouges et jaunes mais également des phytoptes de l'acariose et de l'érinose. Ils sont difficiles à distinguer à l'œil nu, il faut une loupe pour les identifier. Leur retour au vignoble à la fin des années 90 a permis d'arrêter l'emploi des acaricides.





Coccinelle

Auxiliaire bien connu au jardin, nous voyons de plus en plus de coccinelles dans les parcelles de vigne, ce qui correspond au développement des engrais verts et à la tonte raisonnée des inter rangs où on observe une flore plus variée qui se retrouve colonisée par les pucerons (absents sur la vigne). Comme la plupart des auxiliaires, c'est la larve qui s'attaque aux pucerons, aux cochenilles et aux acariens.



Adulte à proximité des pucerons



Larve

Focus sur une plante bio-indicatrice : Rumex à feuille obtuse, *Rumex obtusifolius*

Vivace herbacée de la famille des polygonacées



Description :





Plante pouvant mesurer de 50 cm à 1,2 m . Elle se développe avec une grande vigueur et peut atteindre sa taille maximale dès la première année. Elle se reproduit soit de manière sexuée (par la production de graines) soit par drageonnement à partir de ses rhizomes, et ce, même s'ils sont coupés ou cassés. Elle est dotée d'une racine pivotante tubérisée, pouvant atteindre 2,50 mètres de profondeur, ce qui la rend extrêmement difficile à éradiquer. Elle est facilement reconnaissable à ses feuilles pétiolées, ovales, très grandes (jusqu'à 20 cm de longueur), d'un vert glabre. Ses fleurs d'abord verdâtres regroupées en verticilles très rapprochées deviennent rouge à maturité.

Biotope primaire:

Marécages, tourbières, vases et limons humides des bras morts en vallée alluviale.

Caractère bio-indicateur

Hydromorphisme, engorgement en eau et en matière organique provoquant des anaérobioses avec blocage des oligo-éléments et du phosphore. Destructuration du Complexe argilo-humique avec libération d'aluminium de fer et de nitrites. Pousse en général sur terre acide.

Phytothérapie à la vigne :

Pas d'usage répertorié

Phytothérapie humaine :

La racine et les feuilles intéressent les phytothérapeutes en raison de leurs propriétés toniques, laxatives et analgésiques. Elles sont indiquées dans la prise en charge des toux sèches, des troubles gastro-intestinaux, des douleurs articulaires associées aux rhumatismes (arthrose, arthrite) et des affections cutanées (ulcères). Elle est également indiquée dans le traitement des intoxications aux métaux, notamment à l'aluminium.

En Cuisine :

Les feuilles et les jeunes pousses sont comestibles comme tous les rumex (oseilles). Elles se préparent comme les épinards. Attention le rumex est riche en acide oxalique qui peut être un allergène pour certaines personnes.

Le saviez-vous ?

Le rumex à feuilles obtuses est devenu une des espèces d'adventice les plus répandues au monde. Ainsi, en Europe centrale, plus de 80 % des herbicides utilisés sur les prairies permanentes ou temporaires le sont pour combattre cette adventice.

A lire / à voir

Fiches techniques :

Voici des fiches techniques mises en lignes par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. [ICI](#)

Centre de ressource Cuivre ECOPHYTO PIC :

Centre de ressource destiné à vous accompagner dans la réduction du cuivre en viticulture. Très bien fait, ce site propose de nombreuses fiches pratiques et résultats d'essais. [ICI](#)

FRANCE-INTER : Est-il possible de manger bio sans se ruiner ?

Comment manger bio et sain à un prix raisonnable [ICI](#)





Contacts :

Vous souhaitez savoir où planter une haie, quelles essences, comment l'entretenir ? Contactez Arbre et Paysage en Gironde

Site Web : <https://arbres-paysages.jimdo.com/>

Téléphone : 05 56 28 12 27

Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins ?

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

Site Web : <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

Téléphone : 05 57 51 39 60

Prochain bulletin : mardi 26 avril 2022

